

H-France Salon
Volume 11, 2, #4

Obstacles et avancées de la recherche sur la question raciale en France

Abdellali Hajjat
Paris-Nanterre

L'un des principaux problèmes pour penser la question raciale dans le monde français est la forte réticence, dans le champ académique, à la considérer non seulement comme un objet de recherche légitime, mais aussi comme phénomène qui structure le champ académique. Pour de nombreux universitaires en sciences sociales (histoire, sociologie, science politique, anthropologie, etc.) qui occupent des positions de pouvoir (comités de rédaction de revues scientifiques, conseil national des universités, sections du CNRS, etc.), la race est un concept qui masque la réalité du conflit de classe, qui serait le rapport de domination centrale et « prioritaire » tant d'un point de vue scientifique que politique. On observe ainsi un réductionnisme de classe qui occulte les rapports de domination raciale, ainsi que les rapports sociaux de sexe et de genre. Plusieurs raisons expliquent cette réticence : depuis les conférences sur la race de Lévi-Strauss à l'UNESCO (1952 et 1971), certains sont mal à l'aise pour utiliser le concept de race, comme si le fait de l'utiliser revenait à le faire exister biologiquement, alors même que toute la littérature scientifique sur la race l'utilise dans une perspective constructiviste ; ils ne connaissent pas la littérature existante sur les processus de racialisation et ne souhaitent pas « payer » le coût d'entrée dans la discussion ; ils sont motivés par des considérations politiques et normatives inavouées qui considèrent que la revendication d'une identité raciale par des groupes racisés issus des classes populaires est dangereuse et antagonique à la construction d'un mouvement ouvrier qu'ils appellent de leur vœu, du haut de leurs chaires d'universitaires bourgeois. La disqualification des chercheurs qui travaillent sur la question raciale a un effet non négligeable sur les opportunités de publication, de promotion, d'accès aux réseaux de recherche, etc.

L'autre problème, lié au premier, est la grande difficulté de publier et le manque de financements d'enquêtes de terrain sur la question raciale en France. Là, il y a clairement des inégalités entre chercheurs. Certains parviennent à obtenir des financements importants et pluri-annuels, notamment via l'Agence nationale de la recherche (ANR), en raison de leur capital social et leurs réseaux dans le monde académico-administratif, tandis que d'autres sont cantonnés à des petits financements individuels et à court-terme, parce qu'ils sont dans une position d'outsider. Et, chose peu étonnante, cette inégalité d'accès aux ressources financières de la recherche recoupe en partie une ligne de couleur... Il existe de nombreuses illustrations, plus ou moins connues du public, qui révèlent de fortes tensions pour organiser des événements scientifiques ou publier sur la question raciale. Par exemple, une controverse a traversé le comité de rédaction de la revue *Le Mouvement social* autour de la parution d'un article théorique de Pap N'Diaye sur la notion de race (2005), au point que le rédacteur en chef décidât de démissionner et qu'un des membres du comité publiât une « réponse » à l'article de N'Diaye. En 2016, une grande maison d'édition française a refusé

de publier le manuel de *Sociologie du racisme* d'Audrey Célestine et moi-même parce qu'il s'agirait d'un « sujet trop chaud ». Sur la « mailing-list » de l'ANCMSP (Association nationale des candidats aux métiers de la science politique), j'ai fait l'objet d'une campagne de diffamation en raison de mes travaux sur l'islamophobie. En 2017, la journée d'études « Penser l'intersectionnalité dans les recherches en éducation » (Université Paris-Est Créteil) a été l'objet d'une campagne de disqualification par l'extrême-droite et par certains universitaires parce que le programme traitait des usages racistes du principe de laïcité. Certains organisateurs ont été menacés de sanction disciplinaire et d'exclusion de leur laboratoire pour avoir signé une tribune sur les libertés académiques, et l'un d'entre eux n'a pas obtenu un poste qu'il aurait dû avoir. Bref, les libertés académiques sont remises en cause dans un contexte d'état d'urgence permanent.

Cette situation alarmante, qui rappelle la situation de régimes autoritaires, renvoie à la question du rapport entre monde académique et espace politique et militant. En ce sens, la situation française est radicalement différente de la situation étasunienne. Alors qu'aux États-Unis, l'engagement des universitaires est relativement reconnu et valorisé, même dans les procédures d'évaluation, en France, l'engagement est disqualifié, surtout quand les universitaires sont eux-mêmes racisés. Une des modalités de disqualification de la recherche sur la question raciale consiste à dire qu'elle est « militante » et « non scientifique », souvent de la part d'universitaires blancs qui n'hésitent pas à prendre des positions politiques, souvent réactionnaires... Mais leur engagement ne remet pas en cause leur statut d'universitaire, alors que c'est le cas pour les personnes racisées et/ou issues de classes populaires. Le déni racialisé de scientificité révèle que les universitaires racisés sont encore considérés comme des intrus, malgré tous les gages de scientificité qu'ils peuvent donner (titres académiques, publications, prix, financements, etc.).

En même temps, une partie des militants racisés peut percevoir de manière très suspicieuse les universitaires, surtout quand ils contestent leur point de vue idéologique. Bref, le lien entre monde académique et monde militant est très complexe, et il me semble important de respecter l'autonomie de chacun : certes le savoir est situé et il n'existe pas de « neutralité axiologique », mais il ne doit pas être aveuglé par une logique idéologique. Or certains travaux sur la question raciale, qui relèvent de ce qu'on pourrait appeler le « radicalisme chic », peuvent prêter le flanc à cette critique de l'aveuglement. Cependant, de manière générale, si on considère que la production de savoir peut avoir un impact sur le monde social (chose qui reste à discuter...), cette contribution consisterait à produire des connaissances éclairant les acteurs sociaux sur les mécanismes qui les déterminent et, de cette manière, les/nous rendre un peu plus libres.

Un autre problème, plus vaste encore, est le fait que si certains universitaires n'hésitent pas à étudier et à dénoncer le racisme dans la société française en général, ils sont silencieux sur le racisme qui structure le monde académique. Le monde académique français se perçoit comme immunisé et « progressiste », alors qu'il n'y a aucune raison sociologique pour qu'il échappe aux phénomènes sociaux qui structurent toute la société... Une véritable prise de conscience doit avoir lieu. C'est dans cette perspective que le colloque « Racisme et discrimination raciale de l'école à l'université » a été organisé à l'université Paris 7 les 27-28-29 septembre 2018. Il s'agit de faire dialoguer les rares travaux existant sur le racisme dans le monde académique et d'ouvrir de nouveaux champs de recherche. Par exemple, je coordonne une enquête collective, à la fois quantitative et qualitative, sur l'expérience du racisme dans le monde académique, tant du point

de vue des étudiants que des personnels administratifs et enseignants. Fabrice Dhume du laboratoire URMIS a lui mis en place un dispositif de recherche-action visant à lutter contre les discriminations raciales à l'université Paris 7, appelé PARIÀ, qui est le premier à prendre à bras le corps cette question. On est donc loin des dispositifs de promotion de l'égalité raciale qui existe dans les universités britanniques et étasuniennes.

La gravité des problèmes mentionnés plus haut n'empêche pas l'existence de certains espaces de discussion et de publication sur la question raciale. Historiquement, l'URMIS, fondé par Véronique de Rudder, est le premier laboratoire CNRS spécialisé sur la question du racisme et de l'ethnicité, et il continue d'être un espace important de discussion universitaire. Le CADIS, disparu depuis décembre 2018, a également été un lieu central, puisqu'il a mené quantité de recherche sur le racisme et les discriminations, à travers notamment les travaux de Nacira Guénif-Souilams et Ahmed Boubeker. D'autres laboratoires CNRS pourraient être cités en raison de la présence des chercheur.e.s ou enseignant.e.s-chercheur.e.s reconnu.e.s et/ou d'axes de recherche « officiels » spécifiques sur la question raciale et l'intersectionnalité des rapports de domination (CSU-CRESPPA, IRIS, CMH, ISP, etc.). Au sein de l'Association française de sociologie, le réseau thématique « Genre, classe, race » joue un rôle décisif pour encourager l'approche intersectionnelle en sciences sociales, où la question raciale n'est pas éludée.

Au début des années 2000, le programme ANR « Frontières » dirigé par Didier Fassin, qui a débouché sur la publication des livres *De la question sociale à la question raciale?* (La Découverte, 2006) et *Les frontières de la société française* (La Découverte, 2010), avait été une occasion de confronter les points de vue avec une véritable éthique de la discussion. Un autre projet ANR, « GLOBALRACE », dirigé par Patrick Simon, porte sur la question raciale dans les institutions internationales (malheureusement aucun universitaire racisé qui travaille sur la question raciale ne fait partie de l'équipe). François Vergès occupe depuis peu la chaire « Global Souths » au Collège d'études mondiales de la Fondation Maison des sciences de l'homme, et a organisé plusieurs événements scientifiques sur la question raciale. Avec Marwan Mohammed, j'avais animé le séminaire « Islamophobie » à l'EHESS entre 2011 et 2014, qui était le premier séminaire sur la racialisation des musulman.e.s (le résultat en fut la publication de *Islamophobie*). Hourya Benthouhami et Mathias Moshel introduisent la Critical Race Theory en France via un travail de traduction salutaire (*Critical Race Theory. Une introduction aux grands textes fondateurs*, Dalloz, 2017). Récemment, la politiste Audrey Célestine et le juriste Lionel Zevounou, qui travaillent l'une sur l'Etat en outre-mer et l'autre sur la race dans le droit colonial et postcolonial, ont été élu.e.s à l'Institut universitaire de France, ce qui traduit une certaine reconnaissance de leurs champs de recherche. Je dois sûrement oublier d'autres universitaires et d'autres publications (mes excuses à ceux/celles que j'oublie).

Ainsi, une nouvelle génération de chercheur.e.s bouleverse la donne et ouvre de nouveaux chantiers de recherche. En sociologie et science politique, plusieurs tendances de la recherche sont très intéressantes: sociologie des mouvements antiracistes; sociologie de l'Etat colonial et en outre-mer; sociologie des politiques publiques de l'immigration; sociologie des racismes, notamment de l'islamophobie et de la négrophobie; sociologie de la « vie ordinaire » des minorités ethniques, etc. L'un des enjeux théoriques importants consiste à ne pas utiliser le concept d'intersectionnalité de manière cosmétique, mais de l'appliquer à toutes les étapes de la recherche.

Abdellali Hajjat
Paris-Nanterre

Bibliographie:

Célestine, Audrey. 2018. *La fabrique des identités*. Paris : Karthala, 2018.

Hajjat, Abdellali et Marwan Mohammed. 2013. *Islamophobie*. Paris : La Découverte.

Hajjat, Abdellali. 2012. *Les frontières de l'"identité nationale"*. Paris : La Découverte.

Hajjat, Abdellali. 2013. *La Marche pour l'égalité et contre le racisme*. Paris : Editions Amsterdam.

Larcher, Silyane. 2014. *L'Autre citoyen*. Paris : Armand Colin.

Mazouz, Sarah. 2017. *La République et ses autres*. Paris : ENS Editions.

H-France Salon

ISSN 2150-4873

Copyright © 2019 by H-France, all rights reserved